

DOSSIER DE
CONCERTATION

LIGNE RIVE DROITE DU RHÔNE

Le projet avance,
informez-vous
et donnez
votre avis !



Concertation publique
du 13 nov. au 14 déc. 2019

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Sommaire

- 04 Une opportunité pour le territoire et ses habitants
- 06 Ligne Rive Droite du Rhône Le projet en 1 min
- 07 Pourquoi une concertation?
- 08 De quelle desserte parle-t-on?
- 09 Fréquence et temps de parcours: élaborer une offre compétitive
- 10 Les aménagements nécessaires à la réouverture de la ligne aux voyageurs
- 12 Quelles sont les étapes de réalisation d'un tel projet?
- 13 Le coût du projet
- 13 Les acteurs impliqués
- 14 Je participe!



Carole Delga

PRÉSIDENTE DE LA
RÉGION OCCITANIE

En organisant cette concertation publique, du 13 novembre au 14 décembre 2019, la Région Occitanie et SNCF Réseau donnent une nouvelle impulsion à un projet identifié comme prioritaire lors des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM), organisés en 2016.

Cette concertation est une étape obligatoire, inédite et décisive sur le chemin de la réouverture de la Rive Droite du Rhône. J'invite chacune et chacun à y participer.

J'ai demandé à SNCF Réseau d'étudier de manière précise les conditions à la fois techniques et financières de cette remise en service. Menées depuis 2017, ces études préliminaires, intégralement financées par la Région à la hauteur de près d'1 million d'euros, ont permis d'avancer pour aboutir au projet qui vous est aujourd'hui soumis.

Je répète ici ce que j'ai dit au président de SNCF Réseau comme aux citoyens rencontrés en gare de Bagnols-sur-Cèze en juillet dernier: la Région considère le calendrier du projet trop long et le coût des travaux trop élevé.

Avec mon vice-président chargé des transports Jean-Luc Gibelin, les élus du territoire ainsi que les associations partenaires, nous demandons à la SNCF de revoir ses délais.

Parce que l'attente des habitants du Gard rhodanien et, plus largement, de l'est du département, est extrêmement forte, l'utilité de la ligne est évidente, les enjeux de service public aux usagers et de préservation de l'environnement sont impérieux.

Comptez sur ma pleine et entière mobilisation pour faire de la Rive Droite du Rhône une nouvelle ligne de vie de nos territoires.



Emmanuèle Saura

DIRECTRICE TERRITORIALE
OCCITANIE SNCF RÉSEAU

SNCF Réseau a pour ambition de faire circuler toujours plus de trains pour des clients plus satisfaits. La réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône à la desserte de voyageurs constitue une formidable opportunité de développer un moyen de transport quotidien performant et respectueux de l'environnement.

SNCF Réseau, dans son rôle de conseil et de maître d'ouvrage, accompagne la Région Occitanie en réalisant les études sur le projet et, à ce titre, organise la concertation réglementaire qui s'ouvre en cette fin d'année 2019.

La concertation publique au titre du Code de l'urbanisme se tient du 13 novembre au 14 décembre 2019. Je souhaite que cette période de dialogue qui s'ouvre soit la plus riche possible, afin de guider les équipes SNCF Réseau pour les études à venir.

L'ouverture de cette concertation marque une avancée majeure dans la conduite de ce projet, que nous construisons ensemble, avec le territoire.

Une opportunité pour le territoire et ses habitants

La réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire de la Rive Droite du Rhône, entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes, trace de nouvelles perspectives de développement. Elle répond aux besoins de mobilité d'un territoire en plein essor démographique et économique.

Le projet répond à des objectifs concrets...

- Renforcer la desserte en transports en commun, pour réduire l'usage quotidien de la voiture.
- Proposer aux habitants, salariés, étudiants... une offre de mobilité performante et respectueuse de l'environnement.
- Améliorer l'accessibilité du Gard rhodanien et, plus largement, la desserte de l'est du département du Gard.
- Relier les communes aux principaux lieux de vie et pôles d'activités.
- Accompagner le développement économique et touristique du territoire.

... adaptés aux dynamiques locales passées...

Le projet soumis à la concertation concerne le tronçon de la ligne compris entre Pont-Saint-Esprit, au nord, et Nîmes, au sud.

Soit 82 km, qui desservent un bassin de plus de 683 000 habitants et 281 850 emplois [source : Insee 2014].

Un vaste territoire, ponctué de pôles urbains majeurs (Nîmes,

Avignon, Bagnols-sur-Cèze) et de zones d'activités importantes. De nombreuses entreprises, à l'image de Sanofi à Aramon, ou du centre de recherche de Marcoule à Bagnols-sur-Cèze, font de l'est du Gard le 2^e pôle industriel de la Région Occitanie.

Selon les prévisions, la réouverture de la ligne devrait séduire quelque 200 000 voyageurs par an.

... et futures

La population qui vit, travaille, étudie, consomme, se détend ou encore se soigne dans les agglomérations gardoises est en augmentation régulière. Elle a en effet progressé de 5% entre 2006 et 2014 dans le périmètre directement concerné par le projet.

La qualité de la desserte en transports en commun doit contribuer à accompagner la croissance démographique, économique et touristique constatée ces dernières années.

Dans ce contexte, l'intérêt porté aux trains du quotidien a fait émerger plusieurs projets sur la Rive Droite du Rhône. En effet, outre le projet présenté ici et qui est situé en Occitanie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et SNCF Réseau lancent des études sur la réouverture aux voyageurs de la ligne entre le Teil (Ardèche) et Romans-sur-Isère (Drôme) via Valence TGV et Valence-Ville.

Les deux projets, bien que géographiquement distincts et à des stades d'avancement différents, s'inscrivent dans une logique globale de réouverture de cet axe à la desserte de voyageurs.

PLUS D'UN SIÈCLE D'HISTOIRE

Ouverte au XIX^e siècle, pour relier Givors, au sud de Lyon, à Nîmes, la ligne dite de la « Rive Droite du Rhône » a constitué pendant plus d'un siècle un axe ferroviaire nord-sud de première importance, desservant 17 gares sur plus de 254 km.

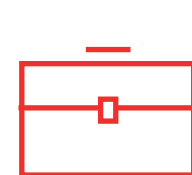
Puis, face à la double concurrence de la voiture particulière et de la ligne

Lyon-Marseille, qui emprunte la rive gauche du Rhône, la décision a été prise en 1973 de réserver cet itinéraire au fret. Une vingtaine de trains de marchandises y circulent en moyenne chaque jour. La ligne accueille ponctuellement des trains de voyageurs, en cas de perturbations notables sur les lignes de la rive gauche du Rhône.



+ 3500

habitants par an entre 2009 et 2014 dans le Gard



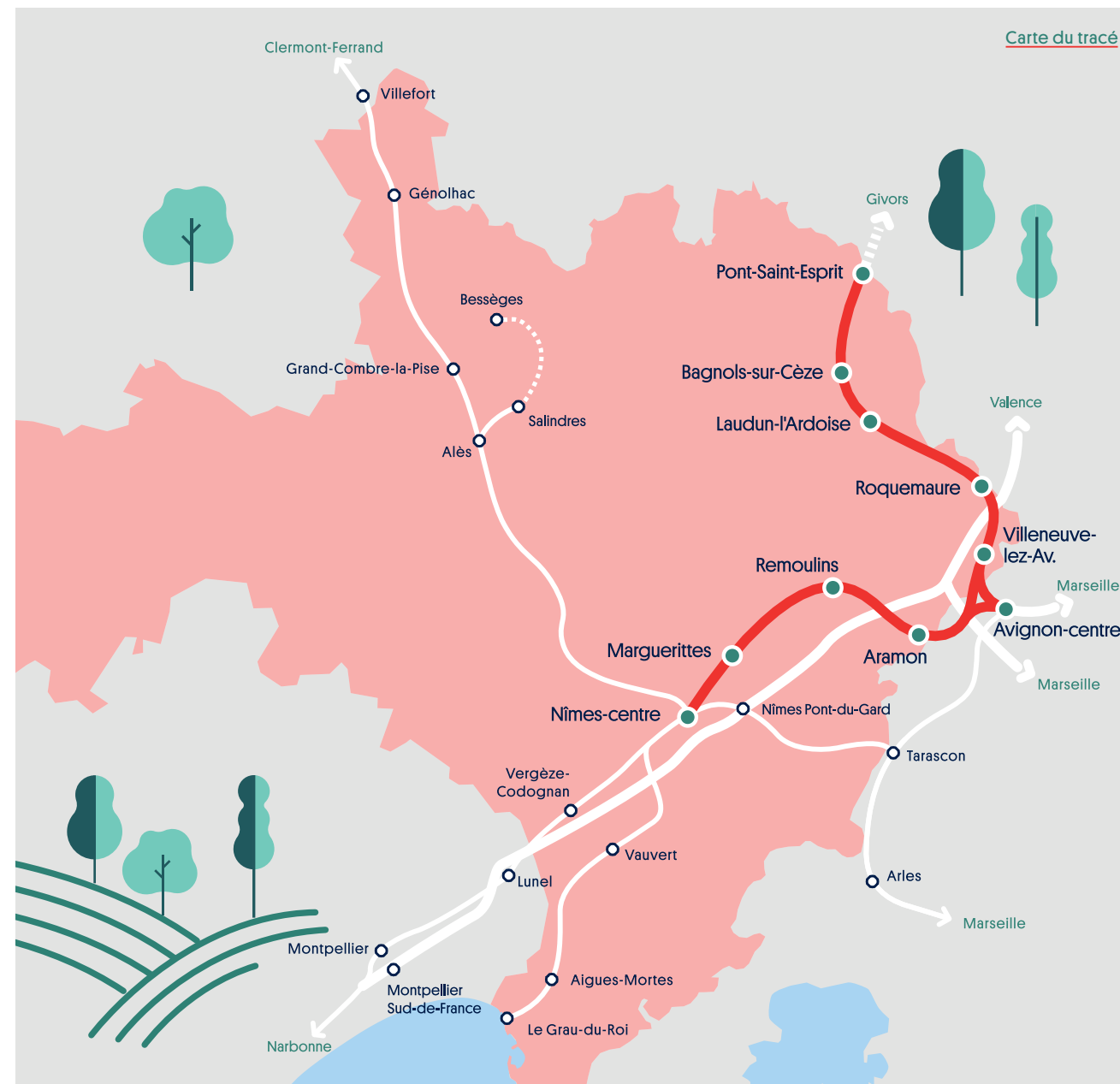
+ 4 %

c'est l'augmentation du nombre d'emplois, enregistrée sur le secteur entre 2006 et 2014

Le maillon essentiel d'un réseau de transport diversifié

Encourager l'usage du transport collectif en combinant, si besoin, plusieurs moyens de transport, telle est l'ambition de la Région Occitanie, autorité organisatrice des transports en charge des mobilités

régionales. Dans cette perspective, la réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône vient étoffer l'offre de mobilité déployée par la Région dans le cadre de liO, le service public régional des transports. Connectée aux lignes régionales d'autocars et au réseau ferré national, la ligne de la Rive Droite du Rhône renforcera la dynamique impulsée par la Région en faveur de l'intermodalité.



Ligne Rive Droite du Rhône

Le projet en 1 min

Un projet de réouverture à la desserte voyageurs de **82 km** de lignes ferroviaires entre

NÎMES-CENTRE et PONT-SAINT-ESPRIT

Soit un territoire de **683 000** habitants et **281 000** emplois

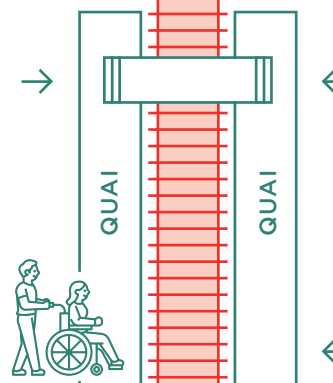


CONCRÈTEMENT, LE PROJET PROPOSE:

- 8** allers-retours par jour environ
- Des horaires adaptés aux salariés et étudiants
- 1h20** de trajet environ
- 10** points d'arrêts

- Pont-Saint-Espirit
- Bagnols-sur-Cèze
- Laudun-l'Ardoise
- Roquemaure
- Villeneuve-lez-Av.
- ✓ Avignon-centre
- Aramon
- Remoulins
- Marguerittes
- ✓ Nîmes-centre

8 points de desserte à aménager avec la création de quais, passerelles, abris, accès, etc.

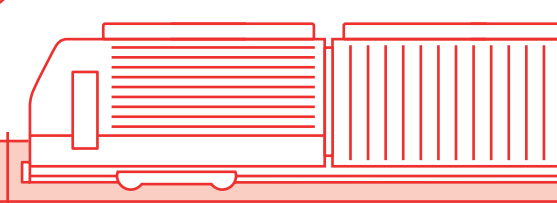


Le tout accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Le projet nécessite également le traitement de certains passages à niveau...

FLUIDITÉ
SÉCURITÉ

... ainsi que l'aménagement d'une voie ferrée supplémentaire à Pont-Saint-Espirit, afin de permettre le retournement des trains.



Pourquoi une concertation?

Étape décisive de la vie d'un projet, la concertation au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, constitue une étape obligatoire pour la concrétisation de la réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône.

Retour sur l'historique du projet

La décision prise en 1973 de réserver la ligne de la Rive Droite du Rhône au transport de marchandises a été remise en question dès 2006, lors du débat public « Vallée du Rhône/Arc languedocien ». Des études sont alors menées en 2007, puis approfondies à partir de 2009, avant d'être stoppées en 2013 pour des raisons financières. Il faut alors attendre les États Généraux du Rail et de l'InterModalité (EGRIM), organisés par la Région Occitanie en 2016, pour que le projet revienne sur le devant de la scène grâce notamment à la mobilisation continue des associations et des syndicats.

Des EGRIM à la concertation

Largement approuvée par plus de 20 000 citoyens qui ont participé aux EGRIM, la réouverture aux voyageurs

de la ligne de la Rive Droite du Rhône est une priorité de la politique régionale en faveur des mobilités. C'est pourquoi SNCF Réseau, gestionnaire des infrastructures ferroviaires, mène, depuis l'automne 2017, les études préliminaires (financées à 100 % par la Région) permettant de définir les aménagements nécessaires au projet, et qui sont aujourd'hui présentés dans le cadre de la concertation.

Qui est concerné par la concertation?

Habitants du Gard, étudiants, salariés et représentants du monde économique, responsables du secteur associatif, élus: vous êtes tous invités à vous informer et à donner votre avis sur le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne de la Rive Droite du Rhône, dans le cadre de la concertation qui se déroule sur le territoire du 13 novembre au 14 décembre 2019.

Pourquoi cette démarche?

Cette concertation, prévue par l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, inscrit le projet dans une démarche collaborative que la Région Occitanie et SNCF Réseau veulent aussi large que possible.

L'objectif poursuivi est double:

- présenter les objectifs et les contours du projet ;
- recueillir l'avis de tous les acteurs du territoire pour qu'ils contribuent de façon active et concrète à la réouverture de la ligne.

Les sujets soumis à la concertation

À ce stade, les éléments qui vous sont soumis constituent des intentions d'aménagement, que les conclusions de la concertation pourront contribuer à affiner. Le projet final répondra ainsi au mieux à l'ensemble des attentes exprimées, ce qui garantira la réussite de la réouverture de la ligne.

Vos avis et vos propositions, recueillis pendant la concertation, seront donc examinés, puis synthétisés dans un bilan de la concertation rendu public sur le site internet du projet.



Le 23 juillet 2019, à l'occasion du passage du Tour de France au Pont du Gard, deux trains régionaux ont pu circuler exceptionnellement sur la ligne de la Rive Droite du Rhône pour accueillir voyageurs et supporters de l'équipe.

De quelle desserte parle-t-on ?

Le projet soumis à la concertation concerne la réouverture aux voyageurs de la ligne de la Rive Droite du Rhône, dans sa partie occitane, entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes. 82 km qui seront ponctués par 10 points de desserte.

8+2 points de desserte

10 points de desserte au total, parmi lesquels :

Nîmes-centre et Avignon-centre, déjà ouvertes aux voyageurs.

8 points de desserte à réaménager à l'occasion de la réouverture de la ligne.

Atouts et enjeux du territoire

La ligne de la Rive Droite du Rhône traverse un paysage à dominante agricole, et dessert ponctuellement plusieurs espaces urbains importants (Nîmes, Villeneuve-lez-Avignon, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit...), représentant au total une population de l'ordre de 680 000 habitants et 280 000 emplois.

Dans les centres historiques des communes riveraines de cette ligne, on note la présence de monuments remarquables comme la Chapelle des Pénitents-Gris à Villeneuve-lez-Avignon ou les châteaux d'Aramon et de Remoulins.

La voie ferrée traverse plusieurs bassins versants et passe à proximité de sites industriels, dont l'usine Sanofi à Aramon (classée Seveso).

Plus à l'ouest, en limite des Costières et jusqu'au Gardon, les mosaïques agricoles sont favorables à la présence d'oiseaux emblématiques comme l'œdicnème criard ou l'outarde canepetière. Ces plaines agricoles ont de fait été classées en grande partie au réseau de protection européen Natura 2000.



Fréquence et temps de parcours : élaborer une offre compétitive

Habitants et salariés sont en demande de moyens de transport ponctuels, réguliers, confortables et performants. Conformément au besoin exprimé par la Région Occitanie, autorité organisatrice des transports, la ligne de la Rive Droite du Rhône doit répondre à ces exigences.

Environ 8 allers-retours en trains régionaux liO prévus par jour

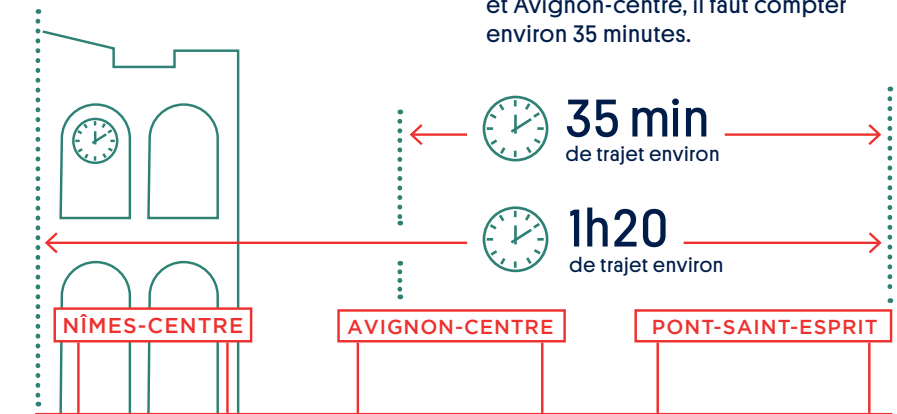
Les hypothèses de desserte définies par la Région Occitanie se décomposent ainsi :

- 7 A/R** entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes-centre, via Avignon-centre
- 1 A/R** entre Pont-Saint-Esprit et Avignon-centre
- 1 aller simple** de Nîmes-centre à Avignon-centre

Les horaires visent à prendre en compte tous les besoins des usagers et notamment des salariés et des étudiants qui se rendent tous les jours à Nîmes ou Avignon.

Temps de parcours estimés

Au stade actuel des études, SNCF Réseau estime à 1h20 environ, le temps nécessaire estimé pour parcourir l'ensemble de la ligne, de Pont-Saint-Esprit à Nîmes et inversement. Entre Pont-Saint-Esprit et Avignon-centre, il faut compter environ 35 minutes.



UN TREMPLIN POUR L'INTERMODALITÉ

Faciliter le passage d'un mode de transport à un autre, tel est le but des pôles d'échanges multimodaux (PEM) que la Région Occitanie entend promouvoir. Elle propose d'ailleurs d'accompagner les collectivités locales qui souhaiteraient en doter leur territoire.

Points de connexions entre les différentes mobilités et en particulier les transports collectifs,

les PEM ont vocation à faciliter les déplacements du quotidien. Leur aménagement, à l'initiative des collectivités locales, suppose de mettre à la disposition des usagers une diversité d'équipements: espace de desserte pour les bus et autocars, places de parking pour les voitures et le covoiturage, systèmes sécurisés de stationnement pour les deux roues, dispositifs d'information en temps réel sur les temps

de parcours... Les voyageurs choisissent ainsi le moyen de transport qui répond le mieux à leurs attentes et à leurs contraintes. La réouverture aux voyageurs de la ligne de la Rive Droite du Rhône rend particulièrement légitime l'émergence de ces PEM. Elle est d'ailleurs à l'origine des projets en cours à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, projets soutenus par la Région Occitanie.

Les aménagements nécessaires à la réouverture de la ligne aux voyageurs

01 Création de nouveaux points de desserte

Bien que d'anciennes gares subsistent sur le parcours de la ligne, certaines ne répondent pas ou ne répondent plus aux besoins ferroviaires actuels, par exemple en termes de sécurité et d'accessibilité. Sur leur emprise, de nouveaux points de desserte seront complètement repensés et réaménagés.

Nouveaux équipements, aux abords et sur les quais

Deux quais de 150 mètres de long, adaptés aux rames en circulation, capables d'accueillir un grand nombre de voyageurs, seront créés dans les huit points de desserte. Ils seront reliés par une passerelle – ou, si cela est opportun, par un souterrain – pour passer de l'un à l'autre en toute sécurité. Ils seront par ailleurs dotés d'abris confortables et spacieux (avec bancs et poubelles) et d'un système d'information pour renseigner les voyageurs sur les horaires de passage des trains.

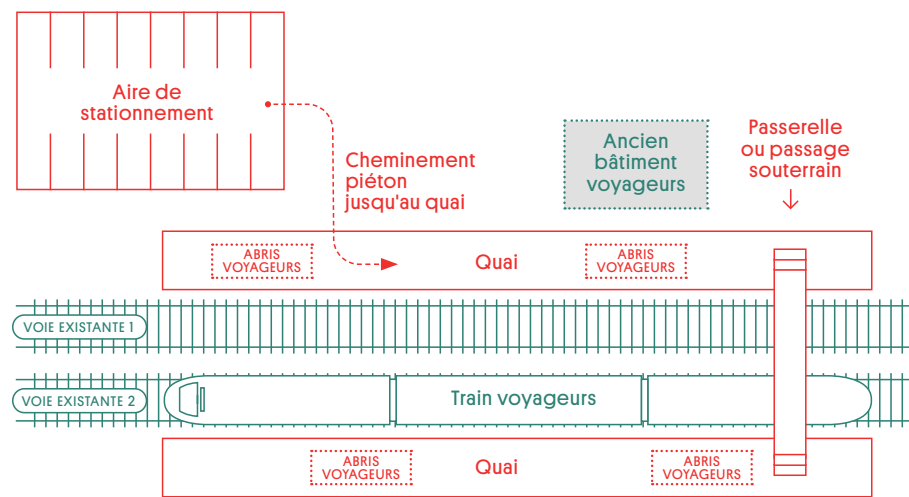
→ Aménagements de principe à réaliser pour les points de desserte

Quel avenir pour les bâtiments des anciennes gares ?

Inutilisés depuis plusieurs décennies, lorsqu'ils existent, les bâtiments des anciennes gares de la ligne – à l'exception de ceux de Villeneuve-lez-Avignon et de Bagnols-sur-Cèze – ne sont plus en capacité d'accueillir le public. Au stade actuel des études, il n'est pas prévu de les rouvrir.

FOCUS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Des rampes d'accès aux quais seront prévues, de même que des ascenseurs pour que les personnes à mobilité réduite puissent emprunter les passerelles reliant les deux quais. Un marquage de bandes podotactiles balisera aussi les cheminements. Enfin, les quais seront à niveau des rames pour une accessibilité optimale au train.

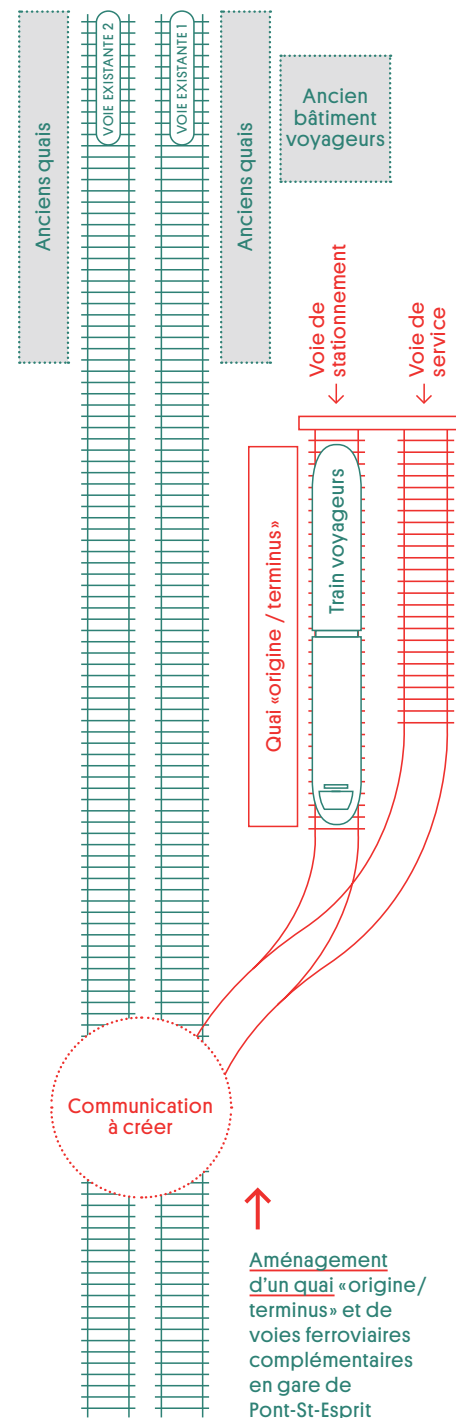


02 Pont-Saint-Esprit, nouveau point de départ et d'arrivée

Les infrastructures ferroviaires de Pont-Saint-Esprit devront être réorganisées pour permettre le «retournement» des rames. Pour faire de Pont-Saint-Esprit à la fois un point de départ et un terminus de la ligne, appelé «origine / terminus», il est nécessaire de créer une voie supplémentaire à côté des deux voies principales pour permettre aux trains de stationner entre deux trajets.

Des travaux de communication entre les différentes voies et la mise en place de dispositifs de signalisation dédiés seront aussi nécessaires.

L'enjeu de ces aménagements: permettre aux trains de faire demi-tour sans gêner la fluidité du trafic en ligne.



03 Le traitement des passages à niveau à niveau

Enjeu national et préoccupation locale, le traitement des passages à niveau est un volet important du projet.

Après un premier diagnostic, l'évolution du trafic sur la ligne nécessite de mener une analyse de risques approfondie sur chacun des passages à niveau concernés. Il s'agit de regarder précisément les risques que peut représenter la réintroduction de trains de voyageurs sur la ligne de la Rive Droite du Rhône:

- En termes de sécurité ferroviaire et routière: l'enjeu est de maintenir le meilleur niveau de sécurité possible.
- En termes de fonctionnement urbain: l'enjeu est de garantir la fluidité de la circulation routière. Les passages à niveau situés à proximité des points de desserte sont particulièrement concernés par ce point, car leurs temps de fermeture seront plus longs du fait de l'arrêt des trains en gare.

C'est un sujet qui sera affiné et travaillé en concertation avec les gestionnaires de voirie dans la suite des études, selon les nouvelles orientations nationales, afin de proposer pour les passages à niveau les mieux adaptés.

Un contexte réglementaire en cours d'évolution

Le plan d'action élaboré par la ministre des Transports Elisabeth Borne sur la base du rapport parlementaire de la députée Laurence Gayte marque une nouvelle approche en matière de traitement des passages à niveau. Ce plan d'action prévoit notamment de privilégier les mesures simples d'aménagement et de sécurisation des passages à niveau, associées à une meilleure analyse de l'environnement de chaque passage à niveau et des risques associés.

Le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), dont l'adoption est attendue dans les prochains mois, intègre à l'heure actuelle une partie des mesures envisagées dans ce plan d'action, notamment l'obligation de réalisation d'un diagnostic de chaque passage à niveau par le gestionnaire de voirie, en associant le gestionnaire ferroviaire.

27 passages à niveau entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes

FOCUS SUR LE PASSAGE À NIVEAU DE LAUDUN

Le passage à niveau n°38, situé sur la commune de Laudun-l'Ardoise et croisant la RN580, fait partie des 155 passages à niveau inscrits au programme de sécurisation national (PSN), qui recense les passages à niveau les plus préoccupants en termes de sécurité routière et ferroviaire. Prévue dans le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020,

sa suppression fait partie du programme de la déviation de la RN580. Le financement de ces travaux, qui devraient démarrer en 2020 et sont estimés à environ 30 millions d'euros, est assuré par l'État (16 M€), la Région Occitanie (6 M€), le Département du Gard (5,3 M€) et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (2,7 M€).

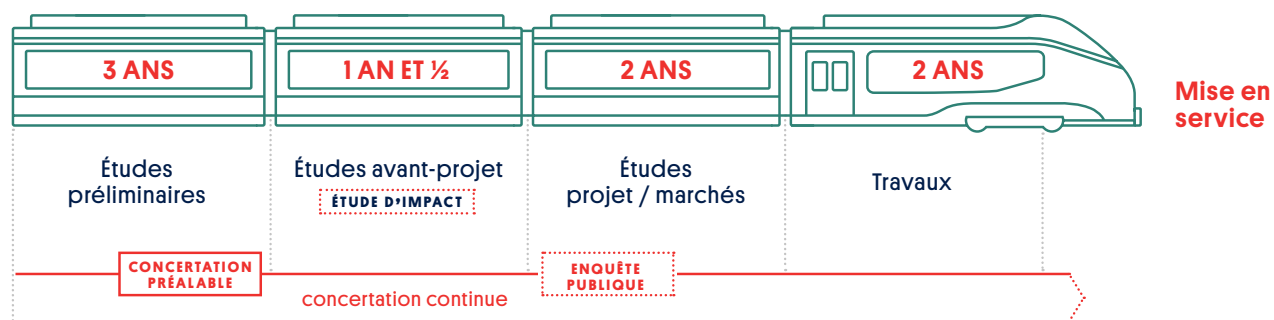
Quelles sont les étapes de réalisation d'un tel projet ?

Les étapes restant à franchir avant l'ouverture de la ligne.

Ce calendrier-type présente les différentes phases d'études et leur durée moyenne, ainsi que les étapes réglementaires nécessaires à la réalisation d'un tel projet.

La Région Occitanie considère que ces propositions sont mal adaptées, le calendrier trop long et le coût trop élevé.

À la demande de la Région Occitanie, SNCF Réseau étudiera différentes pistes d'optimisation de ce calendrier afin de répondre au plus tôt aux forts enjeux de desserte et de mobilité de ce territoire.



ÉTUDES PRÉLIMINAIRES ET CONCERTATION

Les études préliminaires définissent les principes d'aménagement, procèdent à une estimation globale du projet et posent les premiers repères en termes de calendrier. Une fois qu'elles sont menées, le projet est soumis à l'avis du public, lors de la concertation publique.

ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET ÉTUDE D'IMPACT

Lors de cette nouvelle phase, les études sont affinées: elles présentent le détail des aménagements. À la demande de l'Autorité environnementale, une étude d'impact portant sur les incidences du projet sur l'environnement pourrait aussi être menée.

ENQUÊTE PUBLIQUE ET ÉTUDES PROJET

Si le projet a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental, celui-ci est à nouveau présenté au public à l'occasion d'une enquête publique, sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante.

En parallèle est menée la dernière phase d'études dites « projet », plus approfondies encore, qui aboutiront à la finalisation du programme des travaux.

TRAVAUX

La construction des quais et de passerelles, les aménagements ferroviaires, l'aménagement en « origine / terminus » de la gare de Pont-Saint-Esprit et la sécurisation des passages à niveau seront menés, selon les contraintes inhérentes à la circulation des trains de fret sur la ligne.

MISE EN SERVICE

Quelles optimisations possibles du calendrier ?

Les principales pistes d'optimisation peuvent être :

- une réalisation par étapes ;
- la simplification du programme d'aménagement ;
- l'affinement du programme de traitement des passages à niveau.

Les études nécessaires à la définition d'un calendrier affiné et optimisé seront menées lors des prochaines phases du projet, selon les priorités définies à l'issue de la concertation.

Le coût du projet

Les chiffres présentés ici sont une estimation à dire d'expert, qui sera précisée lors des phases ultérieures du projet. Ils comprennent :

- **Points de desserte**
La création de 8 points de desserte, comprenant la construction et l'équipement des quais et leur accès.
- **Origine / terminus**
Les aménagements ferroviaires de Pont-Saint-Esprit pour en faire le terminus et le point de départ de la ligne.
- **Aménagements ferroviaires connexes**
La rénovation de certaines voies et le déploiement d'un nouveau dispositif de signalisation.
- **Le traitement des passages à niveau**
L'enveloppe provisionnée pour le traitement des passages à niveau demandera à être affinée lors des études ultérieures, en tenant compte de l'évolution des orientations nationales en la matière.

€ **84 à 109** millions d'euros, c'est le coût total estimé à ce stade du projet.

Les acteurs impliqués



La Région Occitanie, Autorité Organisatrice des Transports, appelée à devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité régionale, après le vote de la loi d'orientation des mobilités (LOM), décide, organise et finance le service public régional des transports IIO. Elle finance à 100 % les études et la concertation organisée autour de la réouverture aux voyageurs de la ligne de la Rive Droite du Rhône, pour un montant total de 911000€.



SNCF Réseau assure l'entretien, la modernisation, le développement et la sécurité du réseau ferré national. À ce titre, l'entreprise est le maître d'ouvrage de l'opération : elle réalise les études et organise la concertation.

Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau est le pivot du système ferroviaire français, au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients.



Les collectivités locales – villes, agglomérations, département du Gard – sont étroitement associées au projet, notamment pour le volet « sécurisation des passages à niveau » et pour les projets connexes d'aménagement aux abords des points de desserte.

La concertation se déroule du 13 novembre au 14 décembre 2019.

Informez-vous et donnez votre avis pour que le projet réponde au mieux à vos attentes!

Je participe!

Habitants, salariés, étudiants, acteurs des mondes associatifs, économiques, touristiques: vous êtes tous invités à participer à la concertation publique qui est organisée sur tout le territoire concerné par le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne de la Rive Droite du Rhône.

S'informer et donner son avis

En ligne : sur le site

WWW.CONCERTATION-RIVEDROITEDURHONE.FR

Retrouvez toute l'information et la documentation sur le projet et déposez vos remarques et propositions sur le registre numérique.

Dans les différents lieux de la concertation

Un registre papier et le présent dossier de concertation sont mis à votre disposition pour vous permettre de vous exprimer sur le projet dans les mairies de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, Laudun-l'Ardoise, Roquemaure, Villeneuve-lez-Avignon, Avignon, Aramon, Remoulins, Marguerittes et Nîmes, ainsi qu'à la Maison de la Région Occitanie à Nîmes [site des arènes].

Participer aux temps d'échange

4 réunions publiques d'information, ouvertes à tous, sont organisées pour découvrir le projet.

2 ateliers décodage, sur inscription via le site internet du projet, sont organisés pour vous permettre de découvrir les aspects les plus techniques de la réouverture de la ligne et aller plus loin dans votre compréhension du projet.

3 rendez-vous d'acteurs, sur invitation, sont organisés pour enrichir le projet sur différentes thématiques.

LES SUITES DE LA CONCERTATION

La concertation permettra d'enrichir la conception du projet à travers le partage d'informations et l'écoute mutuelle des attentes exprimées par les différentes parties. Elle servira aussi de point d'appui aux prises de décision dans la poursuite des études et du projet. Un bilan de la concertation fera la synthèse de l'ensemble des demandes et avis exprimés. Il sera consultable sur le site internet du projet.



Retrouvez le calendrier des rencontres sur :

WWW.CONCERTATION-RIVEDROITEDURHONE.FR

En nous écrivant et en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et adresse e-mail, vous acceptez leur traitement par SNCF Réseau dans le cadre de la présente concertation. Merci donc de prendre connaissance de la mention d'information sur notre site internet avant de renseigner vos données, accessible via le lien : www.sncf-reseau.com/fr/protection-donnees-personnelles



Plus d'informations sur le projet
et la concertation sur :
www.concertation-rivedroitedurhone.fr

